Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 26/03/2021

Nissan rappelle Juke, e-NV200 Voiture de tourisme



- Noms des modèles ou références concernés : **Juke, e-NV200 Modèle: Juke (F15), e-NV200 (ME0); VIN de l'aire de répartition au Portugal: — F15 (aucun); — ME0 (VSKYAAME0U0 (613337-616254), VSKTAAME0U0 (610621-616306), VSKYAAME0U0 (613080-616302)); Pays de production: — Juke (F15) — NMUK — Royaume-Uni; — e-NV200 (ME0) — NMISA — Espagne.**
- Marque : **Nissan**
- **GTIN Juke (04/04/2019 to 30/05/2019), e-NV200 (23/04/2019 to 19/11/2019).**
- Informations complémentaires : **Juke (e11*2007/46*0132), e-NV200 (e11*2007/46*1339).**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **En raison d'une erreur dans le processus de pliage du coussin gonflable du conducteur, le bouclier thermique peut ne pas se déplacer complètement autour du gonfleur lorsque l'airbag est activé. Par conséquent, le gaz chaud peut directement entrer en contact avec le panneau avant de l'airbag, causant des dommages de brûlure au matériau du sac. En conséquence, l'airbag peut se déchirer pendant l'inflation réduisant sa fonction protectrice.**
- Risques encourus par le consommateur : **Blessures**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **contacter le concessionnaire.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre